

## Assemblée Générale Extraordinaire

Salon de la Plongée – Stand FFESSM

7 janvier 2023

2<sup>ème</sup> convocation AGE Nantes 3 et 4 décembre 2022 faute de quorum

\*\*\*\*\*

### MANDAT de délégué officiel/Pouvoir

#### LA STRUCTURE

.....

N° du club/SCA : .....

#### **1 – EST PRÉSENTE à l'Assemblée Générale et représentée par :**

Nom : ..... Prénom : .....

N° de licence : ..... (Licence à présenter au secrétariat de l'AG)

En qualité de

**Président(e) / Gérant(e) de la structure**

**OU**

**Délégué officiel, qui est licencié, adhérent ou salarié de la structure et est mandaté par le président/gérant de la structure**

#### **2 – N'EST PAS PRÉSENTE à l'Assemblée Générale et donne en conséquence pouvoir à la structure ci-dessous présente et enregistrée comme telle auprès du secrétariat de l'AG :**

Nom du club/SCA qui vous représente : ..... N° : .....

Représenté par (nom du délégué officiel ou Président/Gérant) :

Nom/Prénom : ..... N° de licence : .....

En sa qualité de Président(e)/Gérant(e) de cette structure, ou Délégué Officiel dûment mandaté par lui.

Fait le : ..... à : .....

Par : (nom Prénom N° de licence) Président(e)/Gérant(e)

Signature du Président/Gérant  
et cachet de la structure